

SEANCE DU 17 JUILLET 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de FAVERGES DE LA TOUR, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Daniel CEZARD, maire.

Date de la convocation : 10/07/2019

Etaients présents : MM Daniel CEZARD, Maire – Anouck MICHEL, adjointe - Jean-Marc DAMAIS, Adjoint - - Gabriel COUTHON - Claude JOLY- Ntelo KINZONZI - Chantal MAJO - Cindy MARREL - Anne-Sophie REVENU MAGOTTE - Thomas PICHEROT- Anne-Laure VERGER.

ABSENTS et excusés : Éric RABATEL - Annie FERNANDES - Gisèle GAUDET, adjointe

POUVOIRS : Annie FERNANDES à Daniel CEZARD – Eric RABATEL à Jean-Marc DAMAIS.

Secrétaire de séance : Cindy MARREL

Le compte-rendu de la réunion du 12 Juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

1. Subventions aux associations

Compte-rendu de la commission des finances et des Comités consultatifs

Questions diverses.

Délibération D25_2019

Objet : Subventions aux Associations

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que lors du budget primitif 2019 il a été voté une enveloppe de 13 000 € au compte 6574, pour les subventions allouées aux associations.

La commission des finances s'est réunie le 2 juillet 2019 afin d'étudier les dossiers des demandes de subvention des associations, leurs résultats comptables et leurs projets pour cette année.

La commission propose d'octroyer les subventions conformément au détail ci-dessous :

ACCA	200.00 €
SAPEURS POMPIERS	500.00 €
A.D.M.R. – AIDE MENAGERE	1 500.00 €
A.S.C. – ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE	1 300.00 €
A.S.C. – Subvention exceptionnelle semaine sportive	300.00 €
S.I.A.D – Soins Infirmiers à Domicile	200.00 €
B.C.F.D – Basket club Faverges Dolomieu	2 000.00 €
CLUB DU BON TEMPS	200.00 €
COMITE DES FETES	600.00 €
COMITE DES FETES – Subvention exceptionnelle Fête de la Musique	1 000.00 €
HONNEUR A NOS AINES	1 200.00 €
SOU DES ECOLES	800.00 €
FOOT VETERANS	100.00 €
FAMILLES RURALES LA BATIE FAVERGES	200.00 €
TAKATAPELLA	200.00 €
ECOLE DU BURKINA ASS	275.00 €
AMICALE DU PERSONNEL	1 000.00 €

→ le rendement du réseau 64,66 % (vol. consommé/volume produit)
 (62,74 en 2017 - 64,02 en 2016 - 65,12% en 2015 - 58,32% en 2014 et 61,17 en 2013)
 → indice linéaire perte réseau : 3,39 m³/km/jour 2054 m³ par jour !!!
 (3,72 en 2017 - 3,60 en 2016 - 3,28 en 2015 - 3,71 en 2014 - 3,30 en 2013 – 3,72 en 2012)
 → longueur réseau : 606 km

→ le taux moyen renouvellement réseaux (sur 5 années) : 0,46021 %
 (0,35762 en 2017 - 0,31248 en 2016 - 0,38953 en 2015 - 0,51337% en 2014)
 4.022 km renouvelés en 2017 (dont 252m - voie Romaine - à FDLT)

Tarification et recettes :

→ abonnement : 75,98 euros HT/an (+ 3%) *en 2016 : 71,62 euros /an*
en 2017 : 73,77 euros /an
 → consommation : 1,17 euro HT/m³ (+ 3%) *en 2016 : 1,11 euro / m³*
en 2017: 1,14 euro / m³
 → taxe pollution : 0,29 euro / m³ *en 2016 et 2017 : inchangée*
 soit le prix moyen du m³ (pour 120 m³ eau consommés) : 2,21 euros
 (pour abonné sans assainissement)

Pour info : 2,11 euros/m³ en 2016 2,16 euros en 2017

→ les recettes vente eau aux abonnés en 2018 : 2 275 272 euros
 (2 186 921 en 2017 - 2 178 287 en 2016 - 2 166 261 en 2015)
 → les recettes vente eau en gros en 2018 : 101 621 euros
 (101 910 en 2017 - 123 064 en 2016 - 82 539 en 2015)
 → facturation travaux aux clients 2018 : 237 494 euros
 (261 700 en 2017 - 181 928 en 2016 - 184 930 en 2015)

Qualité de l'Eau :

→ les indicateurs physico-chimiques : conformes à 95,5%
 → les indicateurs microbiologiques : conformes à 99,1%

RAPPORT ANNUEL ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2018

Les caractéristiques techniques :

→ le territoire desservi 14 communes
 (5 communes gérées par CAPI et CCVT)
 → le nombre d'abonnés raccordés au réseau..... 5311 (5218 en 2017)
FDLT ... 281 (272 en 2017 - 264 en 2016 - 260 en 2015)
 → les volumes facturés (m³) 559 614 (551 711 en 2017)
FDLT ... 26 742 (26742 en 2017 - 26 332 en 2016 - 24060 en 2015)
 → le réseau à FDLT
 * 6665 ml pour 281 logts sur 645 (soit 43,57%)
 * 310 ml de collecteurs en Ø 300 mm
 * 5395 ml de collecteurs en Ø 200 mm (4200ml en 2014)
 * 960 ml de refoulement en Ø 75 mm

Autres indicateurs :

→ abonnement : 66,50 euros HT/an (83,79 en 2019)
en 2017: 62.74 euros - en 2016: 59,75 euros - en 2015 : 56,90 euros
 → consommation : 1,36 euro HT/m³ (1,71 en 2019)
en 2017: 1.28 euro 2017 - en 2016: 1,22 euro - en 2015 : 1.16 euro
 → redevance de Modernisation : 0,155 euro HT/m³ (0,150 en 2019)
en 2017: 0,155 euro - en 2016: 0,16 euro - en 2015 : 0,15 euro soit prix m³ rejeté (pour 120 m³ eau consommés): 2,28 euros (2,15 euros en 2017 - 2,07 en 2016 - 2,06 en 2015) (2,81 euros en 2019)
 → taux desserte à FDLT (nb abonnés potentiel estimés à 290) : 96,90%

Les caractéristiques techniques :

- le territoire : 14 communes
- nombre d'installations ANC..... 3799 (FDLT ... 364 installations - 370 installations en 2017)
- taux conformité dispositifs ANC à fin 2018: 94,2%

Prestations assurées par le Syndicat :

- contrôle installations ANC et conseil sur les projets réhabilitation et réalisation
- diagnostics installations existantes : tous les 10 ans (prochains entre 2020 et 2022)
- les tarifs au 01/01/2018 :
 - contrôle de l'existant (vente maison) ... 115 euros HT (110 en 2017)
 - contrôle du neuf 160 euros HT (150 en 2017)

Projet de fusion :

Claude Joly nous informe d'un projet de fusion entre le Syndicat des Eaux de Dolomieu/Montcarra et le Syndicat du Lac de Moras qui a été initié et qui a été l'objet d'une discussion lors d'une précédente réunion en mars/avril. Les membres du conseil d'administration sont d'accord pour ce projet de fusion. Il y a eu un seul point d'accrochage sur la représentativité des communes au sein du nouveau syndicat.

Cette fusion serait effective au 1^{er} janvier 2020, un nouveau nom est proposé et ce serait le Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines du Cateland. Ce sera un syndicat mixte qui proposera des services à la carte, les adhérents auront l'obligation d'adhérer au service de distribution d'eau potable, les deux autres services « assainissement » seront facultatif. Le siège resterait à Montcarra, il sera composé d'un bureau syndical composé d'élus, les membres seraient de la CAPI, VDD et Balcons du Dauphiné. Les maires des communes membres devront délibérer pour accord.

Compte-rendu des comités consultatifs :

Culture : Anouck Michel informe l'assemblée que le bilan de la fête de la musique est très positif, bonne ambiance. Les musiciens ont été très satisfaits de l'accueil.

Jeunesse : Jean-Marc Damais informe le conseil que tout s'est très bien passé à la semaine sportive. Quelques petits soucis de discipline à améliorer l'année prochaine.

Questions diverses :

M. le maire informe le conseil que le déploiement du compteur Linky est prévu sur la commune pour 2020, ENEDIS propose une réunion d'information à l'intention du conseil municipal et une permanence en Mairie si nécessaire.
M. le maire propose aux conseillers de leur proposer d'intervenir lors du conseil de septembre.

Eric Rabatel informe le conseil sur l'avancement des travaux de voirie concernant les travaux de sécurisation route de closel et rue des tisseurs :

- Retard d'Orange sur le déplacement du poteau,
- Retard également de l'entreprise qui doit faire le tapis → semaine 30 pour le compte du département
- Pose des barrières bois en septembre + signalisation et marquage au sol
- Travaux eaux pluviales chateaufort seront réalisés au plus tard début septembre
- Fauchage ambrosie en Août.

Véranda bâtiment commerce :

La déclaration de travaux est déposée, le planning est finalisé et le marché MAPA a été mis en ligne. Il y a 3 lots :

- Lot 1 : maçonnerie – carrelage
- Lot 2 : menuiserie aluminium
- Lot 3 : plafond plâtre – peinture.

L'électricité sera faite sur facture.

Retour des offres le 25/7 à 12 h.

La CAO pourrait se faire le 29/7 à 18h.

M. le Maire informe les conseillers qu'il a reçu une pétition des riverains de la route des Communes suite à la vitesse excessive d'un véhicule en particulier qui passe régulièrement sur cette route. Un arrêté de circulation fixant la vitesse à 50 kmh sera pris et l'état des panneaux (existants) sera vérifié.

Rappel de dates :

Forum des associations : le 6/9/19

Prochains conseils : 18/9/19 – 23/10/19

Réunions maire adjoints : 27/8/19 – 4/09/2019

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h10.

Ainsi fait et délibéré le, ont signé les membres présents.

Membres du conseil	Fonction	Signatures
CEZARD Daniel	Maire	
DAMAIS Jean-Marc	1 ^{er} adjoint	
MICHEL Anouck	2 ^{ème} adjointe	
GAUDET Gisèle	3 ^{ème} Adjointe	Absente et excusée
JOLY Claude	Conseiller municipal	
COUTHON Gabriel	Conseiller municipal	
Ntelo KINZONZI	Conseiller municipal	
MAJO Chantal	Conseillère municipale	
FERNANDES Annie	Conseillère municipale	Pouvoir à D. CEZARD
RABATEL Éric	Conseiller municipal	Pouvoir à JM DAMAIS
Anne-Sophie REVENU MAGOTTE	Conseillère municipale	
PICHEROT Thomas	Conseiller municipal	
MARREL Cindy	Conseillère municipale	
VERGER Anne-Laure	Conseillère municipale	

